

Avis du 11/03/15 relatif à l'agrément de dispositifs de traitement des eaux usées domestiques et fiches techniques correspondantes (PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT) (Texte caduc)

(JO n° 59 du 11 mars 2015)

Texte remplacé par l'avis du 10 octobre 2015 (JO n° 235 du 10 octobre 2015)

NOR : DEVL1501519V

En application de l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et après évaluation par des organismes notifiés, la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes agréent les dispositifs suivants :

« BIO REACTION SYSTEM SBR-5 000 litres » (5 EH) ; PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT ; Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèles SBR-7 500 litres monobloc (5 EH), SBR-7 500 litres monobloc (6 EH), SBR-7 000 litres (5 EH), SBR-9 000 litres (10 EH), SBR-10 000 litres (10 EH), SBR-5 000 litres (5 EH), SBR-6 000 litres (5 EH), SBR-8 000 litres (8 EH), SBR-8 000 litres (10 EH) et SBR-13 000 litres (20 EH) ; PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT.

L'agrément de ces dispositifs de traitement porte seulement sur le traitement des eaux usées.

L'évacuation des eaux usées doit respecter les prescriptions techniques en vigueur.

Les fiches techniques correspondantes sont présentées en annexe.

Cet avis annule et remplace l'avis (NOR : AFSP1309875V) publié au Journal officiel du 26 avril 2014, édition électronique, texte n° 90 et l'avis (NOR : DEVL1321974V) publié au Journal officiel du 16 janvier 2014, édition électronique, texte n° 76.

Annexe : Fiche technique descriptive associée au dispositif de traitement agréé « bio réaction system SBR-5

000 litres » et à la gamme de dispositifs de traitement agréés « BIO REACTION SYSTEM » MODÈLES SBR-7 500 LITRES MONOBLOC, SBR-7 000 LITRES, SBR-9 000 LITRES, SBR-10 000 LITRES, SBR-5 000 LITRES, SBR-6 000 LITRES, SBR-8 000 LITRES ET SBR-13 000 LITRES

Références administratives

NUMÉRO national d'agrément	2010-010	2010-010-EXT01	2010-010-EXT02	2010-010-EXT03	2010-010-EXT04	2010-010-EXT05
Titulaire de l'agrément	PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT, 12, avenue du Lieutenant-Atger, 13690 Gravelle					
Dénomination commerciale	« BIO REACTION SYSTEM » , SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM » , modèle SBR-7 500 litres monobloc	Gamme « BIO REACTION SYSTEM » , modèle SBR-7 500 litres monobloc	Gamme « BIO REACTION SYSTEM » , modèle SBR-7 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM » , modèle SBR-9 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM » , modèle SBR-10 000 litres
Capacité de traitement	5 Equivalents-Habitants	5 Equivalents-Habitants	6 Equivalents-Habitants	5 Equivalents-Habitants	10 Equivalents-Habitants	10 Equivalents-Habitants

NUMÉRO national d'agrément	2010-010 bis	2010-010bis-MOD01	2012-007	2010-010 bis-EXT01	2010-010 bis-EXT02
Titulaire de l'agrément	PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT, 12, avenue du Lieutenant-Atger, 13690 Graveson				
Dénomination commerciale	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-6 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-13 000 litres
Capacité de traitement	5 Equivalents-Habitants	5 Equivalents-Habitants	8 Equivalents-Habitants	10 Equivalents-Habitants	20 Equivalents-Habitants

Références de l'évaluation de l'installation

ORGANISME NOTIFIÉ EN CHARGE DE L'ÉVALUATION	CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
Date de réception de l'avis de l'organisme notifié	15 décembre 2014

Références normalisation et réglementation

RÉFÉRENCES NORMALISATION	NF EN 12566-3+A2
---------------------------------	-------------------------

Références réglementation nationale

Arrêté du 7 septembre 2009 modifié

Caractéristiques techniques et fonctionnement

Les dispositifs de traitement sont des microstations à écoulement gravitaire fonctionnant selon le principe de la culture fixée aérée.

Ils sont composés d'une ou de plusieurs cuves comprenant :

- un décanteur primaire ;
- un réacteur biologique ;
- un décanteur secondaire.

L'aération du réacteur biologique est assurée par des diffuseurs à air à membrane sous forme de tube ou de plateau.

Le passage des eaux usées du décanteur primaire vers la partie à l'aval s'effectue de façon gravitaire.

Un surpresseur, fonctionnant en continu, assure l'alimentation en air des aérateurs.

Une alarme visuelle (voyant lumineux), située sur le surpresseur, et fonctionnant en permanence, permet de détecter tout dysfonctionnement de l'installation.

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS

Élément du dispositif

Matériel/matériau constitutif

Modèles

« BIO REACTION
SYSTEM »

SBR-5 000 litres

Gamme «
BIO
REACTION
SYSTEM »,
modèle
SBR-
7 500 litres
monoblocGamme «
BIO
REACTION
SYSTEM »,
modèle
SBR-7 500
litres
monobloc

Numéro d'agrément		2010-010	2010-010-ext01	2010-010-ext02
Capacité (Equivalents-Habitants)		5 EH	5 EH	6 EH
Cuves (décanteur primaire, réacteur biologique et décanteur secondaire)	Marque	Epurbloc de la société SOTRALENTZ	Epurbloc AT112 de la société SOTRALENTZ	
	Nombre	3 cuves (1 cuve pour le décanteur primaire, 1 cuve pour le réacteur biologique et 1 cuve pour le décanteur secondaire)	1 cuve de 3 compartiments (décanteur primaire + réacteur biologique + décanteur secondaire)	
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)		
Surpresseur	Marque	Société SECOH		
Média filtrant	Caractéristiques	Modules « Bioblok 100 », composés de treillis tubulaires en polyéthylène haute densité		
	Diamètre des tubes	70 mm		

Surface spécifique	100 m ² /m ³		
Porosité	90 %		
Dimensions du module	54 x 54 x 55 cm		
Filet filtrant	Marque	BIOFILL (billes) et gamme PROTECTION TM 2212AR (grille)	
	Matériau	Grille en polyéthylène haute densité (50 g/m ²) et billes en polypropylène (37 kg/m ³)	
	Type	Filet garni de 50 litres	
	Nombre de billes par filet	170	
	Volume libre	96 %	
Membrane d'aération	Marque	SSI (Stamford Scientific International)	Gummi-JAEGER
	Type	Membrane microperforée sous forme de tube	Membrane microperforée sous forme de plateau

Modèle	Airflex « AFT 1000 »	HD 270, BIBUS
Matériau	Ethylène-propylène-diène-monomère (EPDM)	Ethylène-propylène-diène-monomère (EPDM)
Longueur	500 mm	Sans objet
Diamètre	94 mm	270 mm
Automate/armoire électrique	Durée et temps de fonctionnement du surpresseur	Continu
	Durée et temps de fonctionnement de l'aération	Continu

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS	
Élément du dispositif	Matériel/matériau constitutif

Modèles		« BIO REACTION SYSTEM » SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-7 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-9 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-10 000 litres
Numéro national d'agrément		2010-010	2010- 010-ext03	2010- 010-ext04	2010- 010-ext05
Capacité (Equivalents- Habitants)		5 EH	5 EH	10 EH	10 EH
Cuves (décanteur primaire, réacteur biologique et décanteur secondaire)	Marque	Epurbloc de la société SOTRALENTZ			
	Nombre	3 cuves (1 cuve pour le décanteur primaire, 1 cuve pour le réacteur biologique et 1 cuve pour le décanteur secondaire)			
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)			
Surpresseur	Marque	Société SECOH	Société SECOH, HIBLOW et AIRMAC		
Média filtrant	Caractéristiques	Modules « Bioblok 100 », composés de treillis tubulaires en polyéthylène haute densité			
	Diamètre des tubes	70 mm			

Surface spécifique	100 m ² /m ³		
Porosité	90 %		
Dimensions du module	54 x 54 x 55 cm		
Filet filtrant	Marque	BIOFILL (billes) et gamme PROTECTION TM 2212AR (grille)	
	Matériau	Grille en polyéthylène haute densité (50 g/m2) et billes en polypropylène (37 kg/m3)	
	Type	Filet garni de 50 litres	
	Nombre de billes par filet	170	
	Volume libre	96 %	
Membrane d'aération	Marque	SSI (Stamford Scientific International)	Gummi-JAEGER
	Type	Membrane microperforée sous forme de tube	Membrane microperforée sous forme de plateau

Modèle	Airflex « AFT 1000 »	HD 270, BIBUS
Matériau	Ethylène-propylène-diène-monomère (EPDM)	Ethylène-propylène-diène-monomère (EPDM)
Diamètre	500 mm	270 mm
Automate/armoire électrique	Durée de fonctionnement surpresseur	Continu
	Durée de fonctionnement aération	Continu

SYNTHÈSE DES MATÉRIAUX ET DES CARACTÉRISTIQUES DES DISPOSITIFS

Élément du dispositif	Matériel/matériau constitutif
-----------------------	-------------------------------

Modèle		Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-6 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-13 000 litres
Numéro national d'agrément		2010-010bis	2010-010bis-mod01	2012-007	2010-010bis-ext01	2010-010bis-ext02
Capacité (Equivalents-Habitants)		5 EH	5 EH	8 EH	10 EH	20 EH
Cuves (décanteur primaire, réacteur biologique et décanteur secondaire)	Marque	Epurbloc de la société SOTRALENTZ				
	Nombre	3 cuves (1 cuve pour le décanteur primaire, 1 cuve pour le réacteur biologique et 1 cuve pour le décanteur secondaire)				4 cuves (2 cuves pour le réacteur biologique)
	Matériau	Polyéthylène haute densité (PEHD)				
Surpresseur	Marque	Société SECOH, HIBLOW et AIRMAC				
Média filtrant	Caractéristiques	Modules « Bioblok 100 », composés de treillis tubulaire en polyéthylène haute densité				
	Diamètre des tubes	70 mm				

Surface spécifique	100 m2/m3	
Porosité	90 %	
Dimensions du module	54 x 54 x 55 cm	
Filet filtrant	Marque	BIOFILL (billes) et gamme PROTECTION TM 2212AR (grille)
	Matériau	Grille en polyéthylène haute densité (50 g/m2) et billes en polypropylène (37 kg/m3)
	Type	Filet garni de 50 litres
	Nombre de billes par filet	170
	Volume libre	96 %
Membrane d'aération	Marque	Gummi-JAEGER
	Type	Membrane microperforée sous forme de plateau
	Modèle	HD 270, BIBUS
	Matériau	Ethylène-propylène-diène-monomère (EPDM)

Diamètre	270 mm		
Automate/armoire électrique	Durée et temps de fonctionnement du surpresseur	Continu	
	Durée et temps de fonctionnement de l'aération	Continu	

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS			
Modèle	« BIO REACTION SYSTEM » SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-7 500 litres monobloc	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-7 500 litres monobloc
Numéro national d'agrément	2010-010	2010-010-ext01	2010-010-ext02
Capacité (Equivalents-Habitants)	5 EH	5 EH	6 EH

Cuve(s)	Type	2 Epurbloc 2000 R + Décanteur 1000	Epurbloc AT112 7500
	Forme	Rectangulaire	Rectangulaire
	Nombre	3	1
Décanteur primaire	Longueur	1,90 m	2,30 m
	Largeur	1,19 m	1,177 m
	Hauteur	1,44 m	1,45 m
	Hauteur utile	1,15 m	1,16 m
	Surface utile	1,67 m ²	1,85 m ²
	Volume utile	2 m ³	2,48 m ³
Réacteur biologique	Longueur	1,90 m	2,30 m
	Largeur	1,19 m	1,177 m
	Hauteur	1,44 m	1,45 m
	Hauteur utile	1,15 m	1,15 m

Surface utile	1,67 m ²	2,03 m ²		
Volume utile	2 m ³	2,57 m ³		
Décanteur secondaire	Longueur	1,70 m	2,30 m	
	Largeur	0,77 m	1,177 m	
	Hauteur	1,23 m	1,45 m	
	Hauteur utile	0,97 m	1,14 m	
	Surface utile	1,03 m ²	1,93 m ²	
	Volume utile	1 m ³	1,58 m ³	
Sur presseur	Modèle	EL-S-80-15 (SECOH)	JDK-80 (SECOH)	JDK-100 (SECOH)
	Nombre	1	1	1
	Puissance déclarée à 200 mbar	74 W	55 W	70 W

Débit à 150 mbar	80 L/min	90 L/min	110 L/min
Média filtrant	Nombre de modules	2	3
	Surface développée	40 m ²	48 m ²
	Volume	400 L	480 L
Filet filtrant	Nombre	1 (réacteur)	2 (1 dans le décanteur primaire et 1 dans le décanteur secondaire)
Membrane d'aération	Nombre	2	2

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS

Modèle	« BIO REACTION SYSTEM » SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-7 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-9 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-10 000 litres
--------	--	--	--	---

Numéro national d'agrément		2010-010	2010-010-ext03	2010-010-ext04	2010-010-ext05
Capacité (Equivalents-Habitants)		5 EH	5 EH	10 EH	10 EH
Cuves(s)	Type	2 Epurbloc 2000 R + Décanteur 1000	Epurbloc 3000 R + 2 Epurbloc 2000 R	Epurbloc 4000 QR + Epurbloc 3000 R + Epurbloc 2000 R	Epurbloc 5000 QR + Epurbloc 3000 R + Epurbloc 2000 R
	Forme	Rectangulaire	Rectangulaire	Rectangulaire	Rectangulaire
	Nombre	3	3	3	3
Décanteur primaire	Longueur	1,90 m	2,70 m	2,05 m	2,43 m
	Largeur	1,19 m	1,19 m	1,85 m	1,85 m
	Hauteur	1,44 m	1,44 m	1,55 m	1,55, m
	Hauteur utile	1,15 m	1,15 m	1,19 m	1,19 m
	Surface utile	1,67 m ²	2,48 m ²	3,15 m ²	3,77 m ²

Volume utile	2 m ³	3 m ³	3,90 m ³	4,67 m ³	
Réacteur biologique	Longueur	1,90 m	1,90 m	2,70 m	2,70 m
	Largeur	1,19 m	1,19 m	1,19 m	1,19 m
	Hauteur	1,44 m	1,44 m	1,44 m	1,44 m
	Hauteur utile	1,15 m	1,15 m	1,15 m	1,15 m
	Surface utile	1,67 m ²	1,67 m ²	2,48 m ²	2,48 m ²
	Volume utile	2 m ³	2 m ³	3 m ³	3 m ³
Décanteur secondaire	Longueur	1,70 m	1,90 m	1,90 m	1,90 m
	Largeur	0,77 m	1,19 m	1,19 m	1,19 m
	Hauteur	1,23 m	1,44 m	1,44 m	1,44 m
	Hauteur utile	0,97 m	1,15 m	1,15 m	1,15 m

Surface utile	1,03 m ²	1,67 m ²	1,67 m ²	1,67 m ²
Volume utile	1 m ³	2 m ³	2 m ³	2 m ³
Surpresseur	Modèle	EL-S-80-15 (SECOH)	EL-S-80-15 (SECOH), HP-80 (HIBLOW) et DBMX80 (AIRMAC)	EL-S-150W, de la marque SECOH ; HP-150, de la marque HIBLOW et DBMX150 de la société AIRMAC
	Nombre	1	1	1
	Puissance déclarée à 200 mbar	74 W	74 W ; 71 W ; 88 W	169 W ; 125 W ; 170 W
	Débit à 150 mbar	80 L/min	80 L/min ; 80 L/min / 107 L/min	160 L/min ; 175 L/min ; 190 L/min
Média filtrant	Nombre de modules	2	2,5	5
	Surface développée	40 m ²	40 m ²	80 m ²
	Volume	400 L	400 L	800 L

Filet filtrant	Nombre	1 (réacteur)	2 (1 dans le décanteur primaire et 1 dans le décanteur secondaire)
Membrane d'aération	Nombre	2	3

SYNTHÈSE DES MATÉRIELS ET DES DIMENSIONS DES DISPOSITIFS

Modèle		Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-5 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-6 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-8 000 litres	Gamme « BIO REACTION SYSTEM », modèle SBR-13 000 litres
Numéro national d'agrément		2010- 010bis	2010- 010bis- mod01	2012-007	2010- 010bis- ext01	2010-010bis- ext02
Capacité (Equivalents- Habitants)		5 EH	5 EH	8 EH	10 EH	20 EH
Cuves(s)	Type	3 Epurbloc 2000 R		2 Epurbloc 3000 R + Epurbloc 2000 R		Epurbloc 4000 cyl + 3 Epurbloc 3000 R

Nombre	3	3	4	
Décanteur primaire	Forme	Rectangulaire	Rectangulaire	Circulaire
	Longueur	1,90 m	2,70 m	2,39 m
	Largeur	1,19 m	1,19 m	1,65 m
	Hauteur	1,44 m	1,44 m	1,65 m
	Hauteur utile	1,15 m	1,15 m	1,36 m
	Surface utile	1,67 m ²	2,48 m ²	1,91 m ²
	Volume utile	2 m ³	3 m ³	4 m ³
Réacteur biologique	Forme	Rectangulaire	Rectangulaire	Rectangulaire
	Longueur	1,90 m	2,70 m	2,70 m
	Largeur	1,19 m	1,19 m	1,19 m
	Hauteur	1,44 m	1,44 m	1,44 m

Hauteur utile	1,15 m		1,15 m		1,15 m	
Surface utile	1,67 m ²		2,48 m ²		2,48 m ²	
Volume utile	2 m ³		3 m ³		3 m ³	
Décanteur secondaire	Forme	Rectangulaire		Rectangulaire		Rectangulaire
	Longueur	1,90 m		1,90 m		2,70 m
	Largeur	1,19 m		1,19 m		1,19 m
	Hauteur	1,44 m		1,44 m		1,44 m
	Hauteur utile	1,15 m		1,15 m		1,15 m
	Surface utile	1,67 m ²		1,67 m ²		2,48 m ²
	Volume utile	2 m ³		2 m ³		3 m ³

Surpresseur	Modèle	EL-S-80-15 (SECOH)	EL-S-80-15 (SECOH), HP-80 (HIBLOW) et DBMX80 (AIRMAC)	EL-S-150 (SECOH)	EL-S-150 (SECOH), HP-150 (HIBLOW) et DBMX150 (AIRMAC)	
	Nombre	1	1	1	1	2
	Puissance déclarée à 200 mbar	74 W	74 W ; 71 W ; 88 W	169 W	169 W ; 125 W ; 170 W	
	Débit à 150 mbar	80 L/min	80 L/min ; 80 L/min ; 107 L/min	160 L/min	160 L/min ; 175 L/min ; 190 L/min	
Média filtrant	Nombre de modules	2	2,5	5		2 x 5
	Surface développée	40 m²		80 m²		160 m²
	Volume	400 L		800 L		2 x 800 L
Filet filtrant	Nombre	1	2 (1 dans le décanteur primaire et 1 dans le décanteur secondaire)			

Membrane d'aération	Nombre	2	3	2 x 3
---------------------	--------	---	---	-------

La périodicité de la vidange de ces dispositifs de traitement doit être adaptée en fonction de la hauteur de boues qui ne doit pas dépasser 30 % du volume utile du décanteur primaire. L'opération de vidange portera à la fois sur le décanteur primaire et le décanteur secondaire.

Les caractéristiques techniques, et en particulier les performances épuratoires, des dispositifs sont disponibles sur le site internet interministériel relatif à l'assainissement non collectif : <http://www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr> (adresse provisoire).

Conditions de mise en œuvre

Ces dispositifs sont enterrés selon des conditions de mise en œuvre précisées dans les guides d'utilisation.

Ces dispositifs ne peuvent être installés pour fonctionner par intermittence.

Les dispositifs peuvent être installés sur tout type de parcelle avec ou sans nappe phréatique permanente ou temporaire, à l'exception du dispositif de 20 EH qui doit être installé hors nappe phréatique ou temporaire, sous réserve de respecter les conditions de mise en œuvre précisées dans les guides d'utilisation.

Au vu des performances épuratoires mesurées lors des essais, les charges organiques pouvant être traitées par ces dispositifs pour répondre aux exigences épuratoires fixées à l'article 7 de l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié, dans les conditions prévues dans le présent avis peuvent aller jusqu'aux capacités de traitement présentées dans les tableaux ci-dessus.

Les performances épuratoires concernant les paramètres microbiologiques n'ont pas été mesurées.

Des prescriptions techniques pourront être fixées par le préfet en application de l'article L. 1311-2 du code de la santé publique ou par le maire en application de l'article L. 2212-2 du code général des collectivités territoriales, lorsque des usages

sensibles, tels que la conchyliculture, la cressiculture, la pêche à pieds, le prélèvement en vue de la consommation humaine ou la baignade, existent à proximité du rejet.

Les rejets des eaux usées traitées par ces dispositifs peuvent se faire selon les modes suivants :

- par drainage et infiltration dans le sol ;
- par irrigation souterraine, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur ;
- par déversement dans le milieu hydraulique superficiel, sous réserve du respect des prescriptions techniques en vigueur.

Guide d'utilisation

Le guide d'utilisation (Livret de l'utilisateur d'une station d'épuration BIO REACTION SYSTEM de PHYTO-PLUS ENVIRONNEMENT - modèles « SBR-6 000 & 7 000 litres », jusqu'à 5 Equivalents-Habitants, modèle « SBR-7 500 litres Monobloc », jusqu'à 5/6 Equivalents-Habitants, modèle « SBR-8 000 litres », jusqu'à 10 Equivalents-Habitants, modèles « SBR-9 000 & 10 000 litres », jusqu'à 10 Equivalents-Habitants, modèle « SBR-13 000 litres », jusqu'à 20 Equivalents-Habitant, décembre 2014, 128 pages) est disponible auprès du titulaire de l'agrément et précise notamment les conditions d'entretien, les modalités d'élimination des matériaux en fin de vie, les points de contrôle, les conseils d'utilisation et la consommation électrique.

Seul le guide d'utilisation référencé ci-dessus vaut agrément. Il est disponible sur le site internet interministériel dont l'adresse est précédemment citée.

Source URL: <https://aida.ineris.fr/reglementation/avis-110315-relatif-a-lagrement-dispositifs-traitement-eaux-usees-domestiques-fiches>